

DECISION DE RECONNAISSANCE ACCOMPAGNEE DE LA PORTEE

N° LR/09/2018

Conformément au code de procédure CP05/DIL/21 du 17/02/2021, le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), atteste que le laboratoire Charles Nicolle-Environnement-Sécurité Alimentaire, Sis à : résidence Pasteur, 21 place pasteur, quartier des hôpitaux-CASABLANCA, a été reconnu, par l'ONSSA, pour effectuer les analyses en microbiologie alimentaire, de microbiologie des surfaces et de microbiologie de l'air figurant dans la portée ci-jointe.

Cette reconnaissance est valable pour une durée de cinq ans.

Le laboratoire est tenu de respecter les critères figurant au point 2 du code de procédure de reconnaissance et notamment ceux relatifs au maintien des compétences et au respect des méthodes analytiques retenues par l'ONSSA. ✓

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
et par délégation

Le Directeur des Intrants et des Laboratoires

Signé : Dr. Nabil ABOUCHOIB

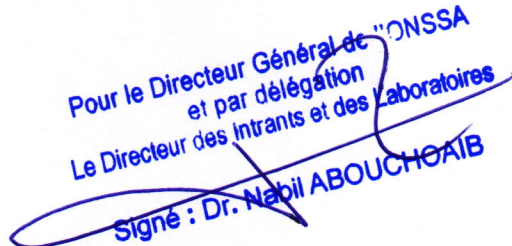
1/2

Portée de reconnaissance du laboratoire Charles Nicolle-Environnement-Sécurité
Alimentaire N° LR/09/2018

Domaine	Type	Intitulé de l'analyse	Norme retenue
Hygiène des aliments	Microbiologie alimentaire	Bactéries lactiques mésophiles à 30°C	NM ISO 15214 : 2007
		IBISA : méthode rapide recherche de salmonella spp	AES 10/11-07/11 validé AFNOR
		ALOA : Méthode rapide de recherche Listeria spp et L. Monocytogenes	AES 10/03-09/00 Validé AFNOR
		Détermination de l'activité de l'eau	NM ISO 21807 : 2006
	Microbiologie des surfaces	Microorganismes à 30°C	NM 08.0.121 - 2006
		Coliformes thermotolérants	NM 08.0.124 - 2012
		Levures	NM 08.0.123 - 2006
		Moisissures	NM 08.0.123 - 2006
		Staphylocoques à coagulase positive	NM 08.0.112 - 2009
	Microbiologie de l'air	Microorganismes à 30°C	NM 08.0.121 - 2006
		Levures	NM 08.0.123 - 2006
		Moisissures	NM 08.0.123 - 2006

* Les analyses objet de la présente portée devront répondre continuellement aux nouvelles versions des normes accordées et être accréditées.

Editée le : 02/09/2018 et mise à jour le 29/07/2021 suite à la veille normative.
Valable jusqu'au : 01/09/2023.

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
et par délégation
Le Directeur des Intrants et des Laboratoires

Signé : Dr. Nabil ABOUCHOAIIB